

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 178/2024

A L'ENTREPRISE MINING EXCAVATION CONGO SAS « MEXCO »

Après avoir reçu le contrat du marché n° 018/MIN-IUH/MEXCO/CGPMP2/H-KAT/2023, conclu avec la Province du Haut-Katanga, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux cent cinquante-six mille cinq cent vingt-trois (USD 256 523) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille sept cent nonante-cinq, soixante-six centimes (USD 1 795,66), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 30/09/2024.

Directeur Administratif et Financier

Me. Claude KAYEMBE MUBA  
Directeur Général

Sceau de l'Etablissement  
ARMP  
Autorité de Régulation des Marchés Publics  
Direction Générale